TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000,00 euros
Siège social : 580, Avenue de Paris – Centre commercial des Trente Ormeaux – 79000 NIORT
331 302 562 – RCS NIORT

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 JUILLET 2025

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2025, soit le **bénéfice net comptable de + 6.672.484,29 euros** de la manière suivante :

Affectation :

- A titre de Dividende, la somme de	4.002.000,00 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves », soit.....	2.670.484,29 euros
	6.672.484,29 euros

Le dividende unitaire "brut" revenant à chaque associé est de **13,34 euros** par action (pour chacune des **300.000 actions** composant le capital), avant déduction des prélèvements obligatoires dus à la source par l'établissement payeur pour le compte des personnes physiques.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée :

- Que, depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;

- Que, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- Que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû.
 L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale reconnaît également avoir été informée que conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts (c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes).

FL

Le **dividende "net"** en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Cette affectation a pour effet de porter le montant des capitaux propres à la somme de **27.364.093,12 euros**.

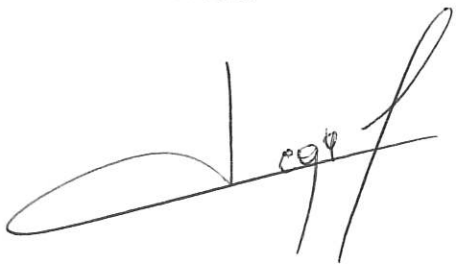
L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Année	Dividende brut :	
Exercice social 2021/2022	2022	3.000.000 euros	Éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2022/2023	2023	3.000.000 euros	Éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2023/2024	2024	4.002.000 euros	Éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 02 juillet 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Monsieur Frédéric LEGAL
Président



Bilan actif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**86 803 278**	**43 933 729**	**42 869 548**	**41 343 584**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 545 264**	**222 335**	**3 322 929**	**3 324 851**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	245 948	222 335	23 613	25 535
FONDS COMMERCIAL (1)	869 113		869 113	869 113
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**79 038 845**	**43 208 395**	**35 830 450**	**33 356 455**
TERRAINS	8 304 944	352 083	7 952 861	7 431 456
CONSTRUCTIONS	51 361 976	28 437 221	22 924 755	19 415 547
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	16 592 405	12 575 737	4 016 667	4 042 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 196 414	1 843 354	353 060	620 252
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	580 606		580 606	1 847 178
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	2 500		2 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**4 219 169**	**503 000**	**3 716 169**	**4 662 278**
PARTICIPATIONS	762 928	10 000	752 928	754 428
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	243 480	243 000	480	30 250
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 851 343		1 851 343	3 325 539
PRÊTS	1 305 042	250 000	1 055 042	495 685
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	56 376		56 376	56 376
ACTIF CIRCULANT	**33 027 180**	**104 624**	**32 922 557**	**32 679 631**
STOCKS ET EN-COURS	**13 254 102**	**61 700**	**13 192 402**	**13 522 454**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	154 926		154 926	118 625
MARCHANDISES	13 099 176	61 700	13 037 476	13 403 829
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**7 896 533**	**20 360**	**7 876 173**	**7 367 955**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	790 858	14 377	776 481	806 709
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	7 105 675	5 983	7 099 692	6 561 246
CREANCES DIVERSES (3)	**655 322**	**22 563**	**632 759**	**535 361**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**8 839 714**		**8 839 714**	**6 067 401**
DISPONIBILITES	**1 809 275**		**1 809 275**	**4 745 731**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**572 234**		**572 234**	**440 729**
TOTAL GENERAL	**119 830 458**	**44 038 353**	**75 792 105**	**74 023 214**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Pour copie certifiée conforme

Bilan passif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**31 366 093**	**28 617 431**
CAPITAL	**1 200 000**	**1 200 000**
RESERVES	**23 337 254**	**21 346 473**
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	23 217 254	21 226 473
RESULTAT DE L'EXERCICE	**6 672 484**	**5 992 781**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**156 355**	**78 178**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**478 621**	**501 828**
PROVISIONS POUR RISQUES	**478 621**	**501 828**
DETTES(1)	**43 947 391**	**44 903 955**
DETTES FINANCIERES	**23 085 766**	**24 434 910**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	18 129 780	19 875 648
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	4 955 985	4 559 262
DETTES D'EXPLOITATION	**20 646 463**	**19 465 976**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 221 194	11 664 577
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 027 615	7 432 891
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	397 655	368 508
DETTES DIVERSES	**163 169**	**973 192**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	75 725	902 613
AUTRES DETTES DIVERSES	87 444	70 579
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**51 993**	**29 877**
TOTAL GENERAL	**75 792 105**	**74 023 214**

(1) Dont à plus d'un an	15 739 918	16 678 310
Dont à moins d'un an	28 207 473	28 225 645
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**230 075 400**	**229 827 824**
VENTES DE MARCHANDISES	211 940 207	212 054 416
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	10 863 030	10 769 313
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	5 054 277	4 764 027
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*227 857 515*	*227 587 756*
REPRISES SUR PROVISIONS	239 022	274 662
TRANSFERTS DE CHARGES	772 613	761 691
AUTRES PRODUITS	1 206 251	1 203 716
CHARGES D'EXPLOITATION	**218 574 382**	**218 773 887**
ACHAT DE MARCHANDISES	176 946 442	178 736 468
VARIATION DES STOCKS	369 753	-368 237
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	778 028	682 187
VARIATION DES STOCKS	-36 301	16 977
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	13 429 242	14 123 675
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 564 055	2 434 796
SALAIRES ET TRAITEMENTS	15 681 967	14 524 259
CHARGES SOCIALES	4 937 599	4 608 211
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 587 270	3 742 016
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	82 060	71 009
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	152 621	161 520
AUTRES CHARGES	81 647	41 006
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11 501 018**	**11 053 937**
PRODUITS FINANCIERS	**292 285**	**236 844**
PARTICIPATIONS	20 641	24 640
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 346	29 960
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 903	5 290
REPRISE DE PROVISIONS		75 000
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	229 395	101 955
CHARGES FINANCIERES	**545 589**	**690 115**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	38 000	115 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	507 589	575 115
RESULTAT FINANCIER	**-253 304**	**-453 271**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**11 247 714**	**10 600 666**

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2 010 475**	**48 355**
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL	1 996 167	48 355
REPRISES SUR PROVISIONS	14 308	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 758 775**	**224 009**
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 332	12 195
SUR OPERATION EN CAPITAL	1 677 266	133 636
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	78 178	78 178
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**251 699**	**-175 654**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**2 750 511**	**2 482 622**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**2 076 418**	**1 949 609**
TOTAL DES PRODUITS	*232 378 159*	*230 113 023*
TOTAL DES CHARGES	*225 705 675*	*224 120 242*
RESULTAT NET COMPTABLE	**6 672 484**	**5 992 781**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	70 704	70 704
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 230	7 930
Charges financières concernant les entreprises liées	85 450	77 790

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service s'élèvent à 7 349 k€ et correspond principalement à :

- des agencements et construction pour l'entrepôt du Drive Mendès pour 3 123 k€ ;
- du matériel pour le Drive Mendès pour 602 k€ ;
- l'acquisition d'un ensemble immobilier situé au 9 rue jean Couzinet à hauteur de 3 000 k€.

Les immobilisations en cours correspondant à :

- une centrale meubles froid à hauteur de 469 k€ ;
- un agrandissement pour le Drive de Bessines à hauteur de 99 k€.

Les investissements ont été financés par la souscription d'un emprunt de 2 500 k€ au taux fixe de 3.60% sur 6 ans et par la souscription d'emprunts d'un montant global de 8 000 k€ sur le prochain exercice.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 15 à 20 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : $6^{2/3}$ à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 15 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 200 000			1 200 000
Réserves	21 346 473	1 990 781		23 337 254
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	5 992 781		5 992 781	
Résultat de l'exercice N		6 672 484		6 672 484
Provisions réglementées	78 178	78 178		156 355
	28 617 431	8 741 443	5 992 781	31 366 093

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAD D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
* LA BESSINOISE	Acquisition le 31.05.2023	347 939
		869 113

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, la mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société S.A.S. SECOF le 15.01.2010
- absorption de la société S.C.I. MEUNIER le 13.09.2013

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial (SECOF)	2 430 203			2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000			43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	285 983		63 552
	2 822 738	285 983	0	2 536 755

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 545 264			3 545 264
Immobilisations corporelles	73 505 297	6 145 656	612 108	79 038 845
Immobilisations financières - titres	4 089 967	115 257	1 590 953	2 614 271
Immobilisations financières - créances	1 037 311	567 587		1 604 898
	82 177 838	6 828 500	2 203 060	86 803 278

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	220 412	1 922		222 335
Immobilisations corporelles	40 148 842	3 585 348	525 795	43 208 395
	40 369 254	3 587 270	525 795	43 430 729

Dont dotation :	- *Linéaire*	*3 165 978*
	- *Dégressive*	*421 292*
	- *Exceptionnelle*	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	78 178	78 178		156 355
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	501 828	152 621	175 828	478 621
Dépréciations de l'actif immobilisé	465 000	38 000		503 000
Dépréciations de l'actif circulant	100 065	82 060	77 502	104 624
	1 145 071	350 859	253 330	1 242 600

Dont dotation :	- *Exploitation*	*234 681*	*239 022*
	- *Financier*	*38 000*	
	- *Exceptionnel*	*78 178*	*14 308*

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 14 308
- montants repris parce que devenus sans objet : 161 520

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 326 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des

Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 152 621 €.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		314 925
Dotation aux amortissements théoriques		78 731
Cumul des amortissements théoriques		252 546
Valeur nettes		62 380
Redevances		
Afférentes à l'exercice		70 704
Cumulées		311 405
Restant à payer :		
- *À moins d'un an*		*34 531*
- *De 1 à 5 ans*		*11 879*
- *A plus de 5 ans*		-
- Total		46 410
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		71 255
Réintégrations fiscales en fin de contrat		-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 604 898		1 604 898
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	7 896 533	7 896 533	
Créances diverses	655 322	655 322	
Charges constatées d'avance	572 234	572 234	
	10 728 987	9 124 089	1 604 898

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	26 094	26 094		
Emprunts bancaires (1)	18 103 686	4 469 473	11 740 507	1 893 706
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 955 985	3 932 671	1 023 314	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	20 646 463	19 564 073		1 082 390
Dettes diverses	163 169	163 169		
Produits constatés d'avance	51 993	51 993		
	43 947 391	28 207 473	12 763 822	2 976 096

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*26 094*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	*2 500 000*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	*4 255 072*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	*3 526 921*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 495
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 3 328

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	134 226 904	132 832 027
Stations-services	63 589 461	64 537 281
Drives	30 041 150	30 218 448
	227 857 515	227 587 756

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	45
Agents de maîtrise	2
Employés	471
	518

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	3 332	
Cession d'immobilisations corporelles	86 313	377 567
Cession d'immobilisations financières	1 590 953	1 618 600
Dotation amortissements dérogatoires	78 178	-
Redressement TVA – Contrôle fiscal	-	14 308
	1 758 775	2 010 475

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	1 082 390
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	1 668 121
	2 750 511

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 695 577
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 619 159
	2 076 418

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25.83 %)	261 250
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25.83 %)	287 433

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 801 432	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	37 230 644	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 29.69 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2024;

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 687 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Extension capital fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 348 314 € au 31.12.2024 et a réalisé un versement complémentaire de 40 000 € en janvier 2025.

Entreprises liées

	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. TRENTE OMEAUX BOUTIQUE Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 Niort R.C.S. 518 318 928
Participations	1	7 622	10 000	-
Dépréciation participations	-	-	10 000	-
Créances rattachées à des participations	-	-	243 480	-
Dépréciation de créances	-	-	- 243 000	-
Clients et comptes rattachés	16 673	147 515	126 141	-
Créances diverses	-	-	-	174 531
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	1 067 826
Produits de gestion courante (location)	116 600	371 182	185 097	-
Autres dettes diverses	-	-	-	-
Produits de participation	-	-	8 230	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	85 450

Filiales et participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Capital	10 000	45 735	8 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	- 227 655	98 672	1 013 365
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	-	1	7 622
Prêts et avances consentis	243 480	-	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	157 838	2 284 868	2 348 810
Résultat du dernier exercice clos	- 77 502	100 605	174 634
Dividendes encaissés	-	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. H.T.O.

Avenue de Paris

79000 NIORT

R.C.S. : 518 318 928

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

partenaire d'avenirs

DUO SOLUTIONS

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT
SOCIAL
FISCAL
GESTION
FORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

SOMMAIRE

Page n° :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2025 *1 à 4*

COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2025

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

	FIN DE MANDAT
Président : Monsieur Frédéric LEGAL	*Illimitée*
Directrice générale : Madame Josiane LEGAL	*Illimitée*
Commissaire aux comptes titulaire : SAS DUO SOLUTION AUDIT	*31/01/2029*

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT
SOCIAL
FISCAL
GESTION
FORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

Aux associés de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

CG.

.../...

.../...

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

CG

.../...

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

CS.

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 17 juin 2025

Pour la SAS DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux comptes,



Christine JANET

S.A.S. TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Bilan actif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**86 803 278**	**43 933 729**	**42 869 548**	**41 343 584**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 545 264**	**222 335**	**3 322 929**	**3 324 851**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	245 948	222 335	23 613	25 535
FONDS COMMERCIAL (1)	869 113		869 113	869 113
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**79 038 845**	**43 208 395**	**35 830 450**	**33 356 455**
TERRAINS	8 304 944	352 083	7 952 861	7 431 456
CONSTRUCTIONS	51 361 976	28 437 221	22 924 755	19 415 547
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	16 592 405	12 575 737	4 016 667	4 042 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 196 414	1 843 354	353 060	620 252
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	580 606		580 606	1 847 178
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	2 500		2 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**4 219 169**	**503 000**	**3 716 169**	**4 662 278**
PARTICIPATIONS	762 928	10 000	752 928	754 428
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	243 480	243 000	480	30 250
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 851 343		1 851 343	3 325 539
PRÊTS	1 305 042	250 000	1 055 042	495 685
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	56 376		56 376	56 376
ACTIF CIRCULANT	**33 027 180**	**104 624**	**32 922 557**	**32 679 631**
STOCKS ET EN-COURS	**13 254 102**	**61 700**	**13 192 402**	**13 522 454**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	154 926		154 926	118 625
MARCHANDISES	13 099 176	61 700	13 037 476	13 403 829
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**7 896 533**	**20 360**	**7 876 173**	**7 367 955**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	790 858	14 377	776 481	806 709
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	7 105 675	5 983	7 099 692	6 561 246
CREANCES DIVERSES (3)	**655 322**	**22 563**	**632 759**	**535 361**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**8 839 714**		**8 839 714**	**6 067 401**
DISPONIBILITES	**1 809 275**		**1 809 275**	**4 745 731**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**572 234**		**572 234**	**440 729**
TOTAL GENERAL	**119 830 458**	**44 038 353**	**75 792 105**	**74 023 214**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Visé par le Commissaire aux Comptes

Bilan passif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**31 366 093**	**28 617 431**
CAPITAL	**1 200 000**	**1 200 000**
RESERVES	**23 337 254**	**21 346 473**
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	23 217 254	21 226 473
RESULTAT DE L'EXERCICE	**6 672 484**	**5 992 781**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**156 355**	**78 178**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**478 621**	**501 828**
PROVISIONS POUR RISQUES	**478 621**	**501 828**
DETTES(1)	**43 947 391**	**44 903 955**
DETTES FINANCIERES	**23 085 766**	**24 434 910**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	18 129 780	19 875 648
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	4 955 985	4 559 262
DETTES D'EXPLOITATION	**20 646 463**	**19 465 976**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 221 194	11 664 577
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 027 615	7 432 891
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	397 655	368 508
DETTES DIVERSES	**163 169**	**973 192**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	75 725	902 613
AUTRES DETTES DIVERSES	87 444	70 579
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**51 993**	**29 877**
TOTAL GENERAL	**75 792 105**	**74 023 214**

(1) Dont à plus d'un an	15 739 918	16 678 310
Dont à moins d'un an	28 207 473	28 225 645
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**230 075 400**	**229 827 824**
VENTES DE MARCHANDISES	211 940 207	212 054 416
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	10 863 030	10 769 313
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	5 054 277	4 764 027
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*227 857 515*	*227 587 756*
REPRISES SUR PROVISIONS	239 022	274 662
TRANSFERTS DE CHARGES	772 613	761 691
AUTRES PRODUITS	1 206 251	1 203 716
CHARGES D'EXPLOITATION	**218 574 382**	**218 773 887**
ACHAT DE MARCHANDISES	176 946 442	178 736 468
VARIATION DES STOCKS	369 753	-368 237
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	778 028	682 187
VARIATION DES STOCKS	-36 301	16 977
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	13 429 242	14 123 675
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 564 055	2 434 796
SALAIRES ET TRAITEMENTS	15 681 967	14 524 259
CHARGES SOCIALES	4 937 599	4 608 211
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 587 270	3 742 016
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	82 060	71 009
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	152 621	161 520
AUTRES CHARGES	81 647	41 006
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11 501 018**	**11 053 937**
PRODUITS FINANCIERS	**292 285**	**236 844**
PARTICIPATIONS	20 641	24 640
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 346	29 960
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 903	5 290
REPRISE DE PROVISIONS		75 000
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	229 395	101 955
CHARGES FINANCIERES	**545 589**	**690 115**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	38 000	115 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	507 589	575 115
RESULTAT FINANCIER	**-253 304**	**-453 271**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**11 247 714**	**10 600 666**

Visé par le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2 010 475**	**48 355**
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL	1 996 167	48 355
REPRISES SUR PROVISIONS	14 308	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 758 775**	**224 009**
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 332	12 195
SUR OPERATION EN CAPITAL	1 677 266	133 636
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	78 178	78 178
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**251 699**	**-175 654**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**2 750 511**	**2 482 622**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**2 076 418**	**1 949 609**
TOTAL DES PRODUITS	*232 378 159*	*230 113 023*
TOTAL DES CHARGES	*225 705 675*	*224 120 242*
RESULTAT NET COMPTABLE	**6 672 484**	**5 992 781**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	70 704	70 704
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 230	7 930
Charges financières concernant les entreprises liées	85 450	77 790

Visé par le Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Visé par le Commissaire aux Comptes

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service s'élèvent à 7 349 k€ et correspond principalement à :

- des agencements et construction pour l'entrepôt du Drive Mendès pour 3 123 k€ ;
- du matériel pour le Drive Mendès pour 602 k€ ;
- l'acquisition d'un ensemble immobilier situé au 9 rue jean Couzinet à hauteur de 3 000 k€.

Les immobilisations en cours correspondant à :

- une centrale meubles froid à hauteur de 469 k€ ;
- un agrandissement pour le Drive de Bessines à hauteur de 99 k€.

Les investissements ont été financés par la souscription d'un emprunt de 2 500 k€ au taux fixe de 3.60% sur 6 ans et par la souscription d'emprunts d'un montant global de 8 000 k€ sur le prochain exercice.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Visé par le Commissaire aux Comptes

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 15 à 20 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : $6^{2/3}$ à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 15 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Visé par le Commissaire aux Comptes

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Visé par le Commissaire aux Comptes

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 200 000			1 200 000
Réserves	21 346 473	1 990 781		23 337 254
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	5 992 781		5 992 781	
Résultat de l'exercice N		6 672 484		6 672 484
Provisions réglementées	78 178	78 178		156 355
	28 617 431	8 741 443	5 992 781	31 366 093

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAD D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
* LA BESSINOISE	Acquisition le 31.05.2023	347 939
		869 113

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, la mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société S.A.S. SECOF le 15.01.2010
- absorption de la société S.C.I. MEUNIER le 13.09.2013

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial (SECOF)	2 430 203			2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000			43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	285 983		63 552
	2 822 738	285 983	0	2 536 755

Visé par le Commissaire aux Comptes

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 545 264			3 545 264
Immobilisations corporelles	73 505 297	6 145 656	612 108	79 038 845
Immobilisations financières - titres	4 089 967	115 257	1 590 953	2 614 271
Immobilisations financières - créances	1 037 311	567 587		1 604 898
	82 177 838	6 828 500	2 203 060	86 803 278

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	220 412	1 922		222 335
Immobilisations corporelles	40 148 842	3 585 348	525 795	43 208 395
	40 369 254	3 587 270	525 795	43 430 729

Dont dotation :	- *Linéaire*	*3 165 978*
	- *Dégressive*	*421 292*
	- *Exceptionnelle*	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	78 178	78 178		156 355
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	501 828	152 621	175 828	478 621
Dépréciations de l'actif immobilisé	465 000	38 000		503 000
Dépréciations de l'actif circulant	100 065	82 060	77 502	104 624
	1 145 071	350 859	253 330	1 242 600

Dont dotation :	- *Exploitation*	*234 681*	*239 022*
	- *Financier*	*38 000*	
	- *Exceptionnel*	*78 178*	*14 308*

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	14 308
- montants repris parce que devenus sans objet :	161 520

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 326 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des

Visé par le Commissaire aux Comptes

Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 152 621 €.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		314 925
Dotation aux amortissements théoriques		78 731
Cumul des amortissements théoriques		252 546
Valeur nettes		62 380
Redevances		
Afférentes à l'exercice		70 704
Cumulées		311 405
Restant à payer :		
- *À moins d'un an*		*34 531*
- *De 1 à 5 ans*		*11 879*
- *A plus de 5 ans*		-
- Total		46 410
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		71 255
Réintégrations fiscales en fin de contrat		-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 604 898		1 604 898
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	7 896 533	7 896 533	
Créances diverses	655 322	655 322	
Charges constatées d'avance	572 234	572 234	
	10 728 987	9 124 089	1 604 898

Visé par le Commissaire aux Comptes

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	26 094	26 094		
Emprunts bancaires (1)	18 103 686	4 469 473	11 740 507	1 893 706
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 955 985	3 932 671	1 023 314	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	20 646 463	19 564 073		1 082 390
Dettes diverses	163 169	163 169		
Produits constatés d'avance	51 993	51 993		
	43 947 391	28 207 473	12 763 822	2 976 096

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *26 094*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *2 500 000*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *4 255 072*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *3 526 921*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 495
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 3 328

Visé par le Commissaire aux Comptes

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	134 226 904	132 832 027
Stations-services	63 589 461	64 537 281
Drives	30 041 150	30 218 448
	227 857 515	227 587 756

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	45
Agents de maîtrise	2
Employés	471
	518

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Visé par le Commissaire aux Comptes

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	3 332	
Cession d'immobilisations corporelles	86 313	377 567
Cession d'immobilisations financières	1 590 953	1 618 600
Dotation amortissements dérogatoires	78 178	-
Redressement TVA – Contrôle fiscal	-	14 308
	1 758 775	2 010 475

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	1 082 390
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	1 668 121
	2 750 511

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 695 577
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 619 159
	2 076 418

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25.83 %)	261 250
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25.83 %)	287 433

Visé par le Commissaire aux Comptes

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 760 490	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	37 230 644	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Visé par le Commissaire aux Comptes

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 29.69 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2024;

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 687 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Extension capital fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 348 314 € au 31.12.2024 et a réalisé un versement complémentaire de 40 000 € en janvier 2025.

Visé par le Commissaire aux Comptes

Entreprises liées

	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. TRENTE OMEAUX BOUTIQUE Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 Niort R.C.S. 518 318 928
Participations	1	7 622	10 000	-
Dépréciation participations	-	-	10 000	-
Créances rattachées à des participations	-	-	243 480	-
Dépréciation de créances	-	-	- 243 000	-
Clients et comptes rattachés	16 673	147 515	126 141	-
Créances diverses	-	-	-	174 531
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	1 067 826
Produits de gestion courante (location)	116 600	371 182	185 097	-
Autres dettes diverses	-	-	-	-
Produits de participation	-	-	8 230	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	85 450

Filiales et participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris – 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Capital	10 000	45 735	8 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	- 227 655	98 672	1 013 365
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	-	1	7 622
Prêts et avances consentis	243 480	-	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	157 838	2 284 868	2 348 810
Résultat du dernier exercice clos	- 77 502	100 605	174 634
Dividendes encaissés	-	-	-

Visé par le Commissaire aux Comptes

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. H.T.O.

Avenue de Paris

79000 NIORT

R.C.S. : 518 318 928

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Visé par le Commissaire aux Comptes